



Navarrenx, le 29 avril 2019

Objet : rentrée scolaire 2019-2020

Chers parents,

Nous vous adressons, dès à présent, l'ensemble **des documents de réinscription** ou **d'inscription** :

- Une enveloppe pour tous les documents à remplir ou à conserver (pour la famille)

La gestion administrative du dossier de votre enfant est soumise au retour de ces éléments. Les documents devront être remplis, signés et retournés à l'établissement **impérativement** pour le :

14 mai 2019

le tout à l'intérieur de l'enveloppe fournie (pour la famille).

NOTA BENE : tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et vous sera retourné.

Éléments joints et à nous retourner :

- le **mode de règlement des factures** à nous rendre accompagné d'un **R.I.B.** (1 par famille)
- l'**attestation d'acceptation** signée (1 par famille)
- le **mode de calcul du chèque d'acompte** à joindre au dossier (l'inscription ne pourra être prise en compte sans ce chèque mais il ne sera déposé en banque que le 05 septembre)

- la **fiche rose de renseignements pré-remplie** pour les anciens élèves, à corriger éventuellement en rouge
- la **fiche de renseignements** (1 par élève) intégrant, la **décharge médicale**, l'**autorisation de sortie de l'établissement**, le **droit à l'image**
- le **contrat de scolarisation** (nous retourner le contrat signé, 1 par élève)

Vous devrez nous retourner ces documents pour le 14 mai au plus tard accompagnés :

- pour les parents divorcés, de la copie du jugement (actualisée) indiquant la détention de l'**autorité parentale** et de la **garde de l'enfant** (1 par famille)
- d'un **chèque de caution** (1 par élève) à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc de **40 €** du CP au CM2, pour les livres et les matériels prêtés. Ce chèque **ne sera pas encaissé** et celui de l'année précédente vous sera rendu en septembre. Si vous ne disposez pas de chéquier, la caution est à verser en espèces.

Vous trouverez la **liste des fournitures scolaires sur le site de l'établissement** :
<https://ensemblescolairenavarrenx.fr>

Dans l'enveloppe, vous trouverez également des documents à conserver :

- le **projet éducatif**
- la **convention financière**

A la rentrée, nous vous remettrons dans le cahier de liaison (cahier vert) de votre enfant :

- le règlement intérieur
- le calendrier scolaire 2019-2020

Ces documents devront être remplis, signés et accompagnés des éléments suivants :

la **feuille d'imposition reçue en août 2019 du couple ou des 2 parents** pour les couples non mariés, séparés... *(En cas d'absence de ce(s) document(s) à la date limite du 05 septembre, la tranche 5 sera automatiquement retenue et appliquée)*

l'**attestation « individuelle accident » de votre assurance**. *Elle est obligatoire et sera à remettre dès la rentrée à l'établissement.*

de **2 photos** d'identité récentes

du **certificat de radiation de l'ancien établissement** (pour les nouveaux élèves)

Quelques informations pour bien démarrer la rentrée :

	Ecole bilingue Notre Dame
Rentrée	Vendredi 30 août 2019 à 8h30
Horaires	Matin : 8h30 - 11h30 Après-midi : 13h30 - 16h30 Pas de cours le mercredi
Horaires d'ouverture	7h30 (garderie gratuite) 13h20 : externes <small>Pour des questions d'assurance, les élèves externes ne pourront pas être admis avant 13h20 dans l'établissement, sauf ceux qui ont des ateliers.</small>
Etude (sur réservation)	lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 18h00

Pour les horaires des ramassages pour le transport scolaire, merci de prendre contact avec le service « transports » du Conseil Départemental.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'établissement pour toute question ou information.

Le chef d'établissement, Mme MOÏZO, tiendra des permanences jusqu'au 05 juillet au soir.

Vous pouvez également laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur de l'école (05.59.66.23.10) ainsi que sur l'email : ecole-bilingue-notredame@bonaccueil64.fr

Tous les documents demandés sont également disponibles sur le site : <https://ensemblescolairenavarrenx.fr>

Cordialement,

Le chef d'établissement,
Mme N. MOÏZO